



dans nos régions

La Côte-du-Sud

Le Cégep de La Pocatière devra réengager les neuf professeurs que le conseil d'administration avait décidé de mettre en disponibilité (argot du milieu pour renvoi), le 26 mars dernier, pour se conformer à la norme 1-15. C'est la sentence rendue par un tribunal d'arbitrage sur un grief déposé par le syndicat des enseignants. La direction du Cégep n'aurait pas avisé les professeurs concernés dans un délai raisonnable, "au moins 24 heures", a statué le juge Thibodeau.

Charlevoix

Le maire de Baie-Saint-Paul, M. Désiré Ménard, abandonne son projet de transformer en foyer pour personnes âgées l'édifice de l'ancien couvent, qui est sa propriété. Le ministre des Affaires sociales ne semble pas s'intéresser au projet.

Portneuf

On procédera au scrutin, cette semaine, au Syndicat des pâtes et papiers de Donnacona, pour le versement de l'heure de travail au fonds de défense professionnelle de la CSN. Une assemblée à cette fin doit avoir lieu mercredi. On sait qu'un premier vote sur le même sujet avait été négatif.

Beauce

L'année financière 1974-1975 à la commission régionale Chaudière s'est soldée par un surplus de fonctionnement de \$130,896 alors que l'exercice financier précédent s'était soldé par un déficit de \$256,925.

La Côte-Nord

Le volume de la pêche des crevettes a doublé cette année, passant de 2,5 millions de livres à 4,5 millions. On sait que les activités de cette pêche s'exercent principale-

ment le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent, entre Pointe-Desmonts et la rivière Sheldrake.

L'Amiante

Au nombre des objectifs que le club Optimiste de Thetford Mines visera

à atteindre au cours de l'année, il y a la mise sur pied d'un club Octogone-Optimiste. Ouverte aux jeunes âgés entre 18 et 21 ans, cette association assurera au club aîné une relève continue de ses membres. Les autres objectifs sont l'organisation

d'une semaine d'appréciation de la jeunesse axée sur des débats oratoires, d'une semaine de la philatélie, et d'une campagne sur la sécurité routière pour les jeunes fervents de la bicyclette, ainsi qu'un gala M. et Mlle Personnalité.



Flottage du bois

Dans la vallée de la Matapédia, les lourds billots de bois suivent docilement le cours de la rivière Métié.

télévision

CJBR (Canal 3) Rimouski

LUNDI 6 OCTOBRE
6.00 J.B. reçoit c
6.30 Nouvelles régionales, locales et sportives c
7.00 Les Berger c
7.30 Magazine olympique c
8.00 Y a pas de problème c
8.30 Avec le temps c
9.00 Télé Sélection: Conquête à Londres c
10.30 Téléjournal c
11.00 En tant que femmes: les filles du roy c
12.00 Schulmeister c
1.00 Fermeture.

MARDI

9.15 Les Oraliens c
9.30 100 tours de Centour c
9.45 En mouvement c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Minute Moutoute c
10.30 Conseil express c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Nanny c
12.00 Mon ami Ben c
12.30 Les Coqueluches c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femmes d'aujourd'hui c
2.31 Cinéma: L'évasion la plus longue c
4.00 Eobino c
4.30 Nic et Pic c
5.00 Daniel Boone c

CBGAT (Canal 9) Matane

LUNDI 6 OCTOBRE
6.00 Ce soir c
6.30 Actualités régionales c
7.00 Tour de semaine c
7.30 Magazine olympique c

8.00 Y a pas de problème c
8.30 Avec le temps c
9.00 Télé sélection c
10.30 Téléjournal national c
10.53 Sports et météo c
11.00 En tant que femmes c
12.00 Schulmeister.

MARDI

9.15 Les Oraliens c
9.30 100 tours de Centour c
9.45 En mouvement c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Minute Moutoute c
10.30 Conseil express c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Nanny c
12.00 Mon ami Ben c
12.30 Les Coqueluches c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femmes d'aujourd'hui c
2.31 Cinéma: L'évasion la plus longue c
4.00 Eobino c
4.30 Nic et Pic c
5.00 Daniel Boone c

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

LUNDI 6 OCTOBRE
6.00 Ce Soir c
6.30 Actualités c
6.45 15 minutes avec... c
7.00 Les Ergerger c
7.30 Magazine Olympique c
8.00 Y a pas de problème c
8.30 Avec le temps c
9.00 Télé-sélection: Conquête à Londres c
10.30 Téléjournal nat. int. prov. c
10.53 Nouvelles du sport & météo c
11.00 En tant que femmes: Les filles du Roy c
12.30 Schulmeister c

MARDI

9.10 O Canada c
9.15 Les Oraliens c
9.30 Les 100 tours de Centour c
9.45 En mouvement c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Minute Moutoute c
10.30 Conseil Express c
11.00 Recettes de Juliette c

11.30 Nanny c
12.00 Mon ami Ben c
12.30 Les Coqueluches c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femmes d'aujourd'hui c
2.31 Cinéma: L'évasion la plus longue c
4.00 Eobino c
4.30 Nic et Pic c
5.00 Daniel Boone c

CHAU (Canal 5) Carleton

MARDI 7 OCTOBRE

9.00 Mire et Musique c
9.15 Les Oraliens c
9.30 100 tours de Centour c
9.45 En mouvement c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Minute Moutoute c
10.30 Conseil Express c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Nanny c
12.00 Nouvelles & sports de CHAU-TV - Avis de décès - Actualités régionales - En cinq minutes c

12.30 Les Coqueluches c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femmes d'aujourd'hui c
2.31 Cinéma: L'évasion la plus longue c
4.00 Bobino c
4.30 Nic et Pic c
5.00 Forum Famille - CBAFT c
5.30 Maritimes aujourd'hui - CBAFT - De ci de ça - CHAU-TV - Actualités - CBAFT c

6.00 Découvertes 75-76 c
6.30 Nouvelles régionales - CBGAT - Nouvelles de CHAU-TV - Sport - CHAU-TV c
7.00 Kojak c
8.00 La p'tite semaine c
8.30 A la canadienne c
9.00 Rue des Pignons c
9.30 Le 60 c
10.30 Téléjournal national et international c
10.53 Nouvelles du sport et météo c
11.00 Cinéma CHAU-TV: Plein feux sur Stanislas c

Un débarcadère à Pointe-Noire ou pas de traversier-rail

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Tous les promoteurs d'un traversier-rail interrives du Saint-Laurent devront planifier leurs plans pour ériger un débarcadère à Pointe-Noire, à une vingtaine de milles par route ou à quatre milles par mer de Sept-Îles, ou ce sera rien du tout!

C'est l'avertissement solennel qu'a servi, la semaine dernière, le directeur du Conseil des ports nationaux à Sept-Îles, M. Pierre-Julien Cloutier, aux diverses sociétés qui convoitent d'établir un lien ferroviaire avec Sept-Îles, que ce soit le Canadien national (CN), le Canadien pacifique (CP) ou la Compagnie de gestion de Matane (Cogéma).

S'adressant aux membres du Cercle de presse, en employant tantôt un ton sarcastique tantôt un ton malin, mais en utilisant toujours un langage clair, M. Cloutier n'a pas mâché ses mots pour exprimer son opinion, un véritable réquisitoire en faveur de Sept-Îles.

M. Cloutier a demandé au CN et au CP, "qui ne sont pas des faiseurs de miracles", de planifier leur projet en fonction de ce que le ministère de l'Industrie et du Commerce désigne comme une zone industrielle, soit le secteur de Pointe-Noire, presque à mi-chemin dans l'axe Port-Cartier-Sept-Îles.

D'après M. Cloutier, Pointe-Noire constitue une plaque tournante pour un développement solide et apparaît comme un lieu susceptible

d'accueillir des éleveurs à grain et des installations pour le transbordement du charbon, sans négliger, le projet d'usine d'uranium enrichi.

Pointe-Noire est aussi favorisée par les Ports nationaux puisqu'il protégerait davantage la qualité de l'environnement, si l'on considère que des déchargements de matières explosives sont fréquents dans la région sept-îlienne.

Cette sortie publique du directeur du port répond aux allégations du CN et de Cogéma qui soutenaient, la semaine précédente, à Sept-Îles, qu'il serait plus avantageux de construire le débarcadère à proximité de la ville de Sept-Îles au lieu de Pointe-Noire.

Une telle hypothèse a soulevé la colère de M. Cloutier qui a accusé les compagnies de chemin de fer d'arriver à Sept-Îles 25 ans en retard et de ne s'occuper de la Côte-Nord aujourd'hui que "parce qu'il y a une piastre à faire!".

M. Cloutier ne veut pas paraître opposé au développement, mais il entend plutôt, au contraire, à ce que les

compagnies intéressées par la Côte-Nord travaillent en étroite collaboration et après consultation avec les autorités en place à Sept-Îles.

"Ces compagnies doivent venir ici avec l'idée bien arrêtée de nous servir et non seulement pour nous desservir", a claironné M. Cloutier.

Le directeur du port a bien fait comprendre qu'il était favorable à un traversier-rail, mais pas à n'importe quel prix et non sans des négociations nécessaires. M.

Cloutier a aussi invité tous les intéressés à envisager diverses possibilités de réalisation d'un traversier-rail.

Ainsi, pourquoi ne pas étudier les effets d'une liaison Québec-Sept-Îles et Sept-Îles-Rive-Sud. Il semble qu'un lien Québec-Sept-Îles s'avérerait plus économique pour le transport de certaines marchandises.

Cette intervention publique ranimera sans doute un dossier passablement engourdi et autour duquel peu

de choses sont dites avec certitude depuis plusieurs mois.

Le CN et Cogéma parlent de réalisations concrètes d'ici deux à trois ans, mais demeurent silencieux quant

à leur navire et sur les coûts. Le CP garde l'oeil vers la région de Baie-Comeau où il y a environ 400.000 tonnes de papier à expédier annuellement.

Sans repousser cette nou-

velle forme de communications et de transports que constitue un traversier-rail, Sept-Îles et Port-Cartier pré-

fèrent voir venir avant de s'embarquer. C'est ce son de cloche qu'a fait entendre M. Cloutier.

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
HOTEL-DIEU DE QUEBEC
694-5086

Pour vos réparations de maison...

Rénovation Décor Inc.
522-2084

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
VERRES DE CONTACT

HENault & GOSSELIN inc.
SPECIALITES
DEMEANAGEMENT DE BATISSES
CONSTRUCTION DE FONDATION
Pour: Maison familiale, Edifice public, Bâtiment de ferme, etc.
S'adresser à:
Rivière-du-Loup: 862-9546 (418)
Grande-Rivière: 385-2851 (418)
Caplan: 388-5583 (418)
Trois-Rivières: 377-1477 (418)

MACHINE À CAFÉ GRATUITE OU CAFÉ FRAIS QUELQUES SOUS PAR TASSE
CORY. LE CAFÉ QUI STIMULE AU BUREAU
PLAN DE SERVICE DE CAFÉ CORY 529-9261

NETTOYAGE CUIR ET SUEDE
PROCÉDÉ EXCLUSIF "SUEDE LIFE"

lustre satin

10 ANS D'EXPERIENCE TRAVAIL GARANTI

CHEZ LES MAÎTRES - NETTOYEURS SUIVANTS:

- Teinturerie Française**
524-4586
• 1480, de la Canadienne, Québec.
• 1029, rue Cartier, Québec.
• 1003, route de l'Église, Ste-Foy.
- Teinturerie Québec**
529-8491
• 155 boul. Wilfrid-Hamel, Québec.
- BUANDERETTES Deltanet**
• 1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
• Plaza Laval, Ste-Foy.
• 8375 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

* Service de livraison à domicile si désiré.

jacques langlois OPTICIEN D'ORDONNANCES LUNETTES

jacques langlois OPTICIEN D'ORDONNANCES BIENNOT CENTRE JADIS CHARLESBOURG

jacques langlois OPTICIEN d'ordonnances 475, 3e Av., Québec 523-6690

jacques langlois OPTICIEN d'ordonnances VERRE DE CONTACT HYDROPHILE

Si les mots vous manquent...
Un diamant Birks parlera pour vous!

Comme un "je t'aime" murmuré au clair de lune... un diamant Birks est la plus belle et la plus éloquente déclaration d'amour. Un magnifique diamant... niché dans une monture parfaite, choisie parmi la centaine de montures que vous offre Birks.

Grâce à l'intégrité de notre réputation, nous pouvons nous porter garant de la qualité et de la valeur de votre diamant. Comme nous en vendons beaucoup, nous pouvons maintenir nos prix plus bas que ceux des autres magasins.

Nous vous souhaitons de vous aimer toute la vie!

Pick one up.

En passant chez Birks, prenez un dépliant sur les diamants.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

16 DE LA FABRIQUE 692-3822 **PLACE QUEBEC 529-0231** **PLACE STE-FOY 693-4035**

La FTQ-construction contrôlera ses unions de métier

par Léonce GAUDREAULT

La FTQ-construction (Conseil provincial des métiers de la construction) a réussi à obtenir certains pouvoirs de contrôle et de surveillance sur ses unions de métier en fin de semaine, à Québec, à l'occasion d'un congrès de trois jours.

Pour le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de Québec, M. Fernand Daoust, les décisions prises ces derniers jours sont de nature à garantir la pratique réelle d'une "vie syndicale démocratique" à l'intérieur de tous ses syndicats.

Certains de ces syndicats (plombiers, électriciens, opérateurs de machinerie lourde) avaient retenu l'attention de la Commission Cliche en raison d'activités plus ou moins louches de leurs dirigeants et du climat

de violence qui y régnait. Ces syndicats ont d'ailleurs été mis en tutelle par le gouvernement du Québec.

Outre les pouvoirs de contrôle accordés à la FTQ-construction, le congrès de fin de semaine a adopté des normes d'ordre moral et syndical, en plus d'imposer à ses représentants syndicaux sur les chantiers un code d'éthique visant à empêcher notamment, que ceux-ci acceptent des pots-de-vin, fassent de l'extorsion sous diverses formes, etc. comme les nombreux cas rendus publics par la Commission Cliche.

La volonté de réforme touche également les bureaux d'embauche de la FTQ. Le congrès a décidé de constituer un comité d'uniformisation des réglementations et des politiques de ces bureaux d'embauche, de façon à les assujettir à des normes

publiques et de prévoir un mécanisme d'appel pour les syndiqués qui se sentiraient lésés. On sait que la vie de ces bureaux d'embauche est fortement menacée du fait que le gouvernement ait donné mandat au nouvel Office de la construction d'organiser le placement dans la construction. Mais la FTQ entend se battre "comme des chiens" pour conserver ses bureaux d'embauche.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi ce congrès tenu à huis clos, M. Fernand Daoust a affirmé que la FTQ avait réussi à normaliser ses rapports avec la maison mère américaine de qui dépend la grande majorité de ses unions.

Pour satisfaire aux exigences de Washington la FTQ-construction a en effet accepté de réinsérer dans sa constitution l'obligation pour

elle de détenir une "charte" du Département des métiers de la construction (Building Trades) de l'AFL-CIO, charte qui avait été mise de côté en 1971 dans le mouvement d'autonomie mené par André "Dédé" Desjardins, l'ex-directeur du conseil provincial. La Commission Cliche a démontré par la suite que ces visées autonomistes, qu'on associât au nationalisme québécois, avaient presque essentiellement servi à assouvir le pouvoir personnel de Desjardins sur les sections locales des unions américaines.

La FTQ-construction a cependant maintenu son droit d'affilier non seulement les sections québécoises appartenant à des unions américaines, mais également les sections qui ont rompu tous leurs liens avec ces unions. C'est le cas principalement

de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE), et de la Fraternité provinciale des monteurs de ligne.

Une question demeure en suspens, c'est le statut de la section 791 des opérateurs de machinerie lourde. Le tuteur syndical de cette section, M. Fernand Daoust, a indiqué, hier, que des négociations se poursuivaient toujours avec les représentants syndicaux américains afin de normaliser leurs rapports avec la "791". Ce syndicat était auparavant dirigé par Robert Meloche jusqu'au moment où la Commission Cliche l'a forcé à démissionner par suite de révélations compromettantes reliées à d'importants pots-de-vin.

Contrôle

Le texte du projet d'amendements à la constitution de la FTQ-construction, dont LE SOLEIL a fait état dans sa livraison de samedi, a été adopté presque intégrale-

ment au cours du congrès de fin de semaine.

Les unions affiliées à la FTQ-construction ont en effet accepté de permettre à leur conseil de contrôler leurs activités et de risquer la désaffiliation au cas où elles ne se soumettraient pas aux décisions du conseil provincial. Elles ont cependant ajouté un droit de rappel supplémentaire à leurs unions internationales, au cas où elles feraient l'objet de sanctions disciplinaires.

Successeur de Desjardins

Ce n'est rien qu'en fin de semaine qu'on connaît le nom du successeur de Dédé Desjardins comme directeur de la FTQ-construction. L'un des candidats à ce poste est M. Guy Dumoulin, l'ex-président de la FTQ-construction. Celui-ci a été remplacé à la présidence par M. Roger Lamontagne (fer structural).

Le congrès a élargi la représentation du conseil exécutif de la FTQ-construction de façon à assurer un siège aux 11 associations. Cet élargissement a notamment pour but de contrer le mouvement de division qui a déjà eu cours chez les trois

grands syndicats de métiers mécaniques. Le conseil provincial a cependant assuré ces syndicats qu'il chercherait, lors du renouvellement du décret de la construction, à obtenir des négociations séparées par métiers afin de satisfaire à leurs demandes.

Révolver électrique mal vu au Canada

OTTAWA (PC) — La police d'Ottawa a demandé au gouvernement fédéral d'interdire la vente d'un revolver infligeant un choc électrique susceptible de stopper un taureau en pleine course.

Ce revolver, conçu aux États-Unis pour servir d'arme de protection, est très apprécié aujourd'hui des criminels américains.

Ce revolver de neuf pouces de longueur, qui peut aussi servir de lampe de poche, pourrait bientôt se vendre au

Canada. Il ne pèse qu'une livre et tire deux fléchettes reliées à une batterie par des fils de 18 pieds de longueur.

Cet arme peut pénétrer jusqu'à deux pouces de vêtements et inflige une décharge électrique pouvant atteindre 50,000 volts.

La police d'Ottawa a demandé aux citoyens de cette ville qui possèdent une telle arme de la signaler immédiatement, même si la vente n'en est pas prohibée au pays.

Le nom de la nouvelle centrale apparaîtrait sur les bulletins

par Gilles OUELLET du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'Office de la construction du Québec annoncera, au plus tard mercredi, si le nom du Syndicat de la construction Côte-Nord de Sept-Îles Inc. apparaîtra sur les bulletins lors du vote d'allégeance syndicale dans la construction, au début de novembre.

A moins d'irrégularités ou de contestation juridique, cette nouvelle et quatrième centrale syndicale dans le monde de la construction deviendra éligible et constituera un choix supplémentaire pour les quelque 140,000 ouvriers de ce secteur de l'économie lors du prochain scrutin.

M. Jacques Brûlé, commissaire de l'office, a confirmé, hier, que le Syndicat de la construction Côte-Nord a formulé une demande officielle,

dans les délais prescrits, pour être reconnu et devenir une centrale syndicale.

Le porte-parole de l'office, désirant commenter prudemment toute nouvelle de cet ordre pour le moment, a tout de même déclaré que, pour être reconnue, une centrale syndicale devait être représentative et couvrir tous les métiers comme l'exige d'ailleurs le premier article de la loi 47.

"Et en ce moment, rien ne nous démontre que ce syndicat a un caractère non représentatif", a affirmé M. Brûlé à propos du nouveau groupe syndical dont LE SOLEIL a annoncé la naissance en primeur dans sa livraison de samedi.

On sait que les 700 membres de la CSN-construction, à Sept-Îles, ont rompu les liens d'avec la Confédération des syndicats nationaux afin de fonder une nouvelle centrale.

Le chef de file de ce mouvement, M. Ambroise Picard, réclame beaucoup plus d'autonomie pour les syndicats locaux et il déplore que cette marge de manoeuvre soit trop étroite à l'intérieur de la CSN.

M. Picard, un syndicaliste de longue date, estime que le manque d'information qu'il dénote et la redistribution actuelle des cotisations aux unités syndicales ont provoqué un mécontentement chez les travailleurs de la construction.

Il faut dire que ce dernier point est à l'origine d'une vieille lutte entre la CSN-construction de Sept-Îles et la Fédération nationale du bois et du bâtiment; cette divergence d'opinion et d'administration a abouti à la création d'une centrale autonome qui ambitionne de recruter des travailleurs qui souscrivent à ces remarques.

Jusqu'ici, le nouveau syndicat a repoussé les avances de la Centrale des syndicats démocratiques; et, il n'a pas donné suite aux tentatives de rapprochement de la CSN. Une première intervention personnelle de M. Marcel Pepin n'a pas modifié l'intention du Syndicat de la construction de la Côte-Nord de Sept-Îles Inc. de se constituer légalement.

De nouvelles démarches sont attendues de la part de dirigeants influents de la CSN afin de discuter avec M. Picard et ses membres.

Par ailleurs, M. Pepin doit venir à Sept-Îles, vers le 15 octobre, aussitôt au retour du congrès de la Confédération mondiale du travail, qui se tient en Belgique, afin de mieux saisir les raisons du malaise persistant qui vient de donner naissance à une nouvelle centrale au détriment, pour le moment, de la CSN.



Service hors-pair

OFFRE SPÉCIALE: ÉCHEC À L'HIVER

en 10 opérations

C'est toute une vérification

- 1 Changement de l'huile, comprenant jusqu'à 4 pintes d'huile à moteur Esso de votre choix, approuvée pour garantie
- 2 Pose d'un filtre à huile neuf
- 3 Pose de deux pneus d'hiver
- 4 Vérification et indication du point de congélation du liquide de refroidissement
- 5 Essai de pression du système de refroidissement
- 6 Vérification de la batterie
- 7 Contrôle du niveau de tous les fluides
- 8 Inspection de toutes les courroies et de tous les tuyaux souples
- 9 Inspection de l'échappement
- 10 Inspection de tout l'éclairage

13⁸⁸

ENTRETIEN ESSUIE/LAVE-GLACES

- Remplacement d'une paire de balais de 13 à 18 pouces (polycarbonate ou métal)
- Remplissage du réservoir de lave-glace
- Vérification du lave-glace
- Nettoyage du pare-brise

OFFRES VALABLES JUSQU'AU 25 OCTOBRE 1975

Les prix indiqués pour ces offres hors-pair sont les prix maximums offerts, pour la plupart des voitures, par les détaillants Esso participants. Tous travaux garantis 90 jours ou 4.000 milles. Pour vos achats, servez-vous de votre carte de crédit Esso ou, dans la plupart des stations Esso, de votre carte ChargeX ou Master Charge.

9⁹⁹



Avec nous autres, vous faites du chemin.

PIONEER • SONY • TECHNICS • YAMAHA • SUPERSCOPE

SERVICE

REPARATION

CHOISIR SES HAUT-PARLEURS

C'EST TELLEMENT PERSONNEL QUE NOUS VOUS LAISSONS LE LOISIR DE LE FAIRE VOUS-MÊME. MAIS NOUS VOUS SUGGERONS NOTRE CHOIX DE TABLE-TOURNANTE ET DE RECEPTEUR.



Technics - modèle 5L-20
SPECIAL D'INTRODUCTION

\$ 149⁹⁵

Cellule Audio-Technica AT11E incluse



Technics - modèle SA-5150
RECEPTEUR AM-FM STEREO
avec amplificateur de 16 watts RMS/CANAL.

SPECIAL D'INTRODUCTION SUR PLACE SEULEMENT

N'OUBLIEZ PAS DE PROFITER DE VOTRE VISITE POUR AUDITIONNER NOS HAUT-PARLEURS.

FINANCE SUR PLACE

STATIONNEMENT GRATUIT



STE-FOY ELECTRONIQUE

653-3112 653-3054

3188, Ch. Ste-Foy

Lun., mar., mer.,
9h00 - 17h30

Jeu., ven.,
9h00 - 21h00

Sam.,
9h00 - 17h00

BIC • EV • AR • DUAL • SUPERIOR • KENSONIC • NAKAMICHI • BOSE

PERSONNEL QUALIFIÉ À VOTRE SERVICE

TECHNICIENS COMPÉTENTS POUR LA RÉPARATION

DETAILLANTS ESSO PARTICIPANTS

Wilfrid Godbout Enr. 485, rue Ageduc Québec	Servacar Ltd. 1re Av. des Lilas Charlesbourg	Sirois Esso Service 2673 c., chemin Ste-Foy Ste-Foy	Charlesbourg Esso Service 1950 boul. N.-Bourassa Boul. H.-Bourassa & 80e Rue Charlesbourg
M. Lessard Ltée 46 ouest, boul. St-Joseph Charlesbourg Ouest	Julien Esso Service 32, rue St-Paul Québec	Quatre-Bourgeois Esso 3220 Quatre-Bourgeois 4-Bourgeois & Duchesneau Ste-Foy	
Holland Esso Service 1365 Chemin Ste-Foy Ch. Ste-Foy et Marg. Bourgeois, Québec	Dujardin Esso Service 4001 Du Jardin Orsainville	Neuchâtel Esso Service 477 boul. Bastien Boul. Bastien & St-Paul Neuchâtel	Dion Esso Service 1266 chemin St-Louis Ch. St-Louis & Demontigny Sillery